

Bureau du Comité Directeur

Réunion du 26 mai 2021 à 18h00

Président : Pascal TRANQUILLE.

Présents : François CLERCQ, Régis PATTE, Pierre LAVALARD, Alain CRESSON, Didier BARDET, Philippe FOURE, Sylvie SILVESTRE.

Participant : Jean Christophe FAVEREAUX (Président de la CAS), Wilfried LECLERCQ (Directeur Administratif).

Absents excusés : Roland GRAIN, à qui les membres souhaitent un prompt rétablissement, et Emmanuel FIRMIN.

Le Président propose un tour de table des membres afin d'apporter leurs commentaires et idées sur la reprise d'activité.

Pierre LAVALARD, Trésorier Général

Pierre propose 2 idées en direction des clubs :

- Remboursement intégral des engagements clubs dans toutes les compétitions départementales. Ce qui représente entre 77.000€ et 80.000€. Proposition validée par les membres.
- Achat de dotations matérielles en direction des clubs et sections futsal à hauteur de 7.000€. Il est précisé que le futsal ne se pratique plus depuis mars 2020, la compétition n'ayant pas débuté cette saison au DSF, et qu'aucune reprise d'activité même sans contact n'a pu être établie. Cette aide permettrait aux clubs de repartir sereinement et de maintenir le développement souhaité de cette pratique. Il s'agira de kits, dont la composition reste à définir. Proposition validée par les membres.
- Le maintien de la gratuité pour la déclaration et l'homologation des tournois jusqu'au 31/12/21 si les Clubs dérogent à cette obligation de déclaration, application de l'amende forfaitaire.

Il rappelle également les aides existantes, dont les clubs peuvent bénéficier en s'inscrivant aux différents projets :

- Le chéquier collégien, du Conseil Départemental : 30,00 € à destination des collégiens en faveur du sport, qui pourrait éventuellement alléger le coût des licences pour les pratiquants. Pour plus d'explications, veuillez vous orienter sur le site du CD 80 : <https://www.somme.fr/services/education-et-jeunesse/aides-et-lieux-daccueil/somme-chequier-collegien/>
- Le Pass'Sport mis en place par l'état : Ce "**pass Sport**", est **une aide de 30 à 50 euros par enfant**, destiné aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire ou pour les enfants

souffrant de handicap, aide à financer l'inscription dans un club affilié à une fédération -ou, dans les quartiers prioritaires de la ville, également à une association sportive.

<https://www.somme.fr/services/education-et-jeunesse/aides-et-lieux-daccueil/pass-sport/>

François CLERCQ, Technique

- Il précise qu'Emmanuel BOISSIER, le CTD PPF, va proposer un calendrier d'actions techniques jusqu'au 13/07/21 comprenant des détections en U14, U12 garçons, des rassemblements en direction des féminines ainsi que pour les gardiens de but.
- Un travail a été réalisé afin d'uniformiser les tests d'entrée aux Sections Sportives départementales. (6me à la 3^{ème}).
- Retour intéressant sur le concours d'entrée au Pôle Espoir de Liévin ou 9 enfants ont été retenus pour la finale Régionale du 29 mai 2021 représentant les clubs de l'AMIENS SC, l'ESC LONGUEAU, le FC OISEMONT et le SC ABBEVILLE.
- Création d'une section sportive à la MFR de Beauquesne incluant une Formation initiale à l'arbitrage ainsi que du CFF1.
- Création d'une Section Sportive également à Albert.

Alain CRESSON, Vimeu

Il questionne Philippe concernant les U14 Ligue pour la saison 2021/2022. Philippe lui répond qu'il abordera ce sujet par la suite dans son exposé.

Il rappelle que le Président se déplacera ce 29/05 dans le Vimeu, dans les clubs de Valines, Ault et Oisemont.

Une prochaine réunion en présentiel de la Commission Fidélisation et Recrutement de l'arbitrage est en préparation.

Jean Christophe FAVEREAUX, CAS

La CA s'est réunie, en visio, ce 23/05/21 avec la participation de Pascal qu'il remercie.

Il a été mis en place un planning de reprise pour les arbitres, avec des activités physiques et de pratique. Ceci afin de reprendre contact et préparer la saison prochaine.

- Pour les adultes
 - o 3 séances du 9 au 25 juin dans les 3 secteurs sous forme de rassemblements
 - o 25 juin au 10 juillet, 2^{ème} salve de prise de contact
- Pour les jeunes arbitres :
 - o Un stage spécifique
- Pour les arbitres stagiaires qui n'ont pas encore officié :
 - o Rassemblement sur une ½ journée afin d'effectuer un rappel des connaissances et remobiliser ces jeunes
- Pour les Stagiaires 2019/2020 :
 - o Une séance de relance

Les examens d'arbitres de Ligue se déroulent ce 29/05/21. 4 candidats adultes, une candidate Féminine et deux jeunes de la Section pour le JAL, représenteront la Somme.

Nous aurons 7 arbitres de la Somme dans la Section Thuillier la saison prochaine.

Il a également été décidé de ne pas réaliser de FIA d'ici la fin de saison. La Commission préférant s'attarder sur les arbitres déjà formés, ayant peu ou pas officié depuis la saison 2019/2020, mais également sur les arbitres officiels à remobiliser (actions ci-dessus). Les candidats pourront s'inscrire à la prochaine FIA qui se déroulera en octobre 2021 ou s'inscrire dans les Districts voisins.

Concernant le Statut de l'arbitrage, les arbitres formés cette saison seront considérés dans les minimums imposés dans les règlements. La Commission départementale se réunira prochainement.

Philippe FOURE, Compétitions :

[Sous réserve de modifications ultérieures.](#)

- **Au niveau Ligue**

Création de deux groupes de travail en Ligue pour les jeunes et pour les seniors.

Pour les seniors :

Il est question actuellement de passer à 9 groupes de 12 en R3 au lieu de 8 à 13 et 14.

Pour la Coupe de France, les dates retenues sont :

- 1^{er} tour le 29/08/21
- 2^{ème} tour le 05/09/21
- 3^{ème} tour le 19/09/21

Reprise du championnat seniors le 12/09/21

Pour les jeunes :

Les règlements vont être revus.

Pour les U14, chaque District a jusqu'au 23 octobre 2021 pour désigner les équipes qui prendront part aux championnats régionaux. Pour la Somme c'est 4 équipes.

2 solutions s'offrent à nous :

- Cibler les équipes étant cette saison en U13D1
- Ouvrir les candidatures à toutes les équipes U14 le désirant

Il s'agira d'un brassage sous forme Echiquier afin de définir les 4 meilleures équipes.

Le bureau souhaite que les engagements soient ouverts à toutes les équipes U14 le désirant, conscient que cela impactera de fait le début du championnat U14 D1 du DSF.

- **Au niveau District :**

Il est recensé 5 équipes seniors en Forfait Général :

- ES Harondel 2 en D3 B
- AS Talmas/Fienvillers en D3 C
- AS2A 3 en D5 C
- SC St Blimont 2 en D6 A
- US Quend 2 en D6 B

Ces équipes, conformément au PV du COMEX du 06/05/21 (extrait ci-dessous), pourront repartir à minima dans la division immédiatement inférieure.

➤ 1. Composition des championnats

La décision de saison blanche implique que la saison 2021/2022 doit démarrer avec la même composition des championnats qu'au début de la saison 2020/2021 sous réserve des points 2 et 4 ci-dessous.

Il est toutefois précisé que si une équipe a fait l'objet en 2020/2021 d'une décision remettant en cause, pour quelque motif que ce soit, son maintien dans la poule (notamment : forfait général, mise hors compétitions, exclusion, rétrogradation...etc.), alors cette décision devra être appliquée et l'équipe en question repartira donc en 2021/2022, à minima, dans la division immédiatement inférieure à celle dans laquelle elle évoluait en saison 2020/2021.

Les places vacantes seront comblées selon le classement établi à l'issue de la saison 2019/2020 en fonction des règlements départementaux. (Voir ci-dessous).

➤ 2. Vacances

Dans le cas où il existera des places vacantes au sein d'un groupe, pour quelque motif que ce soit (équipe qui ne se réengage pas, équipe rétrogradée pour raison administrative ou disciplinaire...etc.), il y aura lieu, sauf dans la situation visée à la fin du point 3 ci-dessous, d'appliquer les règles en matière de vacance prévues dans les textes de l'instance concernée, en se fondant sur le classement final de la saison 2019/2020.

Les groupes seront également inchangés comme précisé dans le point 1 ci-dessus.

Pour le District, les championnats Seniors débiteront le 12 septembre 2021.

Pour les jeunes, ce sera le 11 septembre 2021. Une réflexion sera toutefois à mener pour les U14 en raison de la décision précédente.

Mise en place de foot réduit (à 8) pour les U15, U17 et U19. Sur 2 années d'âge à chaque fois.

Pour le futsal, deux réunions se sont déroulées afin de proposer une pratique pour toutes les catégories, Angélique en a fait part lors du CD du 10/05/21.

Pour le Foot loisir, deux actions en cours sur le Golf Foot et Futnet, Présentation faite également par Angélique.

Labellisation, réunion prévue le 08/06/21.

Pascal TRANQUILLE, Président

Il s'interroge sur une baisse des aides de la LFHF, qui devra être comblée par la recherche de partenariat privé.

Il demande à Wilfried de contacter l'ASMIS pour la reprise de travail des salariés.

Il rappelle qu'il n'y aura pas d'Assemblée Générale pour le DSF en juin 2021, mais que la prochaine pourrait se dérouler le 9 octobre 2021 sauf autres dispositions.

Il transmet ensuite son planning aux membres, pour ceux souhaitent l'accompagner et participer aux échanges :

- 31 mai 2021 : Visite de la section PEFA de Thuillier à Amiens
- 9 juin 2021 : invitation de l'US ROSIERES pour la remise des dotations Yapla avec le CRCA. Il demande à Pierre LAVALARD ainsi qu'un représentant du Santerre pour le remplacer.
- 9 juin 2021 : Visite de la DTN au CTFD à Amiens.
- *16 juin 2021 : Webinaire DSF (voir ci-après)
- 15 août 2021 : Inauguration des installations de LE CROTOY.
- 11 Septembre 2021 : Invitation du RC DOULLENS pour la journée des associations de la ville
- 25 septembre 2021 : Invitation de l'AS2A
- Prise de rdv a effectuée avec TEAMS5, mais il faudra la présence de Pierre, Philippe et Wilfried.

Retour sur le webinaire du 16 juin 2021 organisé par le DSF.

Il rappelle que l'organisation se fera avec l'aide de Laurent GHYS, qui est intervenu lors du CD du 10/05/21, et souhaite que les points abordés pour la reprise d'activité soient définis :

- Point sur les finances (aides des instances financières et matérielles, remboursements, chéquier collégiens, pass'sport)
- Etat des lieux des applications des différents statuts du DSF (Jeunes, arbitres, éducateurs)
- Dates de reprises sur toutes les catégories
- Point sur les U14 Ligue
- Gratuité des déclarations de tournoi jusqu'au 31/12/21
- Question des tickets d'entrée obligatoire

Il informe également les membres que l'animation sera effectuée par Jérôme JEAN, que l'on remercie vivement pour son implication.

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président : Pascal TRANQUILLE

La Secrétaire Générale : Sylvie SILVESTRE